

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Accord-cadre pour la fourniture de pneumatiques, produits connexes et prestations associées couvrant les besoins de SAINT-LOUIS Agglomération

Type de marché :

Accord-cadre de fournitures et services

Classification CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV	Libellé du code CPV principal
34350000-5	Pneus pour charges légères et lourdes
34300000-0	Pièces détachées et accessoires pour véhicules et moteurs de véhicules

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée du marché - délai d'exécution des prestations

Pour chaque lot, l'accord-cadre est conclu pour une durée ferme d'un an, courant à compter de sa notification au titulaire. Il pourra être reconduit tacitement par trois fois pour une durée de 12 mois à chaque reconduction éventuelle.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction. Le pouvoir adjudicateur pourra ne pas reconduire l'accord-cadre. Il en informe le titulaire de l'accord-cadre 3 mois au moins avant la date anniversaire de l'accord-cadre. La non-reconduction n'ouvre pas droit à



indemnisation.

La durée des marchés subséquents passés sur la base de l'accord-cadre sera fixée dans chaque marché subséquent. Il est précisé qu'il n'existe pas de clause de reconduction tacite pour les marchés subséquents passés sur la base de l'accord-cadre. Chaque marché subséquent entre en vigueur à sa date de notification au titulaire.

La notification des marchés subséquents ne peut intervenir que pendant la durée de validité de l'accord-cadre. Le délai d'exécution du dernier marché subséquent ne peut excéder de plus de six mois la date limite de validité de l'accord-cadre.

Par ailleurs, le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution seront fixés dans chaque bon de commande émis. Ces délais devront cependant impérativement respecter les dispositions fixées dans l'offre cadre du titulaire de l'accord-cadre, ainsi que dans le Cahier des Clauses Particulières (CCP).

Type de procédure :

Appel d'offres ouvert (application de l'article R.2124-2 du Code de la Commande Publique)

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	40 %
2	Prix	60 %

Publications antérieures concernant le même marché :

Avis d'appel public à la concurrence paru :

-Au BOAMP n° 23-142663 du 14/10/2023

-Au JOUE du 17/10/2023 sous le n°2023/S 200-628805

3. Attribution du marché :

Lot n°1 : Fournitures de pneumatiques, de produits connexes et de prestations associés pour les poids-lourds PTAC > 3.5tonnes, les engins agricoles et engins de TP.

Date d'attribution du marché : Jeudi 14 décembre 2023

Titulaire du marché :

EUROMASTER France SAS

180 avenue de l'Europe

38330 MONTBONNOT

Montant des prestations :

Pour un montant simulé de 3 288,00 € HT, tel qu'il ressort de la simulation financière complétée par le candidat, pour le lot n°1.

Pour chaque lot et quelle que soit la partie concernée (marché subséquent ou bon de commande), le montant maximum annuel d'achat sera de :



LOT	TYPE D'ACHAT	MONTANT MAXIMUM ANNUEL
Lot 1	Marchés subséquents et bons de commande	125 000 € HT

Lot n°2 : Fournitures de pneumatiques, de produits connexes et de prestations associés pour les véhicules légers et les véhicules utilitaires < 3.5tonnes.

Date d'attribution du marché : Jeudi 14 décembre 2023

Titulaire du marché :

EUROMASTER France SAS
180 avenue de l'Europe
38330 MONTBONNOT

Montant des prestations :

Pour un montant simulé de 1 657,60 € HT, tel qu'il ressort de la simulation financière complétée par le candidat, pour le lot n°2.

Pour chaque lot et quelle que soit la partie concernée (marché subséquent ou bon de commande), le montant maximum annuel d'achat sera de :

LOT	TYPE D'ACHAT	MONTANT MAXIMUM ANNUEL
Lot 2	Bons de commande	20 000 € HT

4. Renseignements complémentaires :

Autres informations

Date de signature des marchés (Lots 1 et 2) : Jeudi 14 décembre 2023

Les marchés sont consultables au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

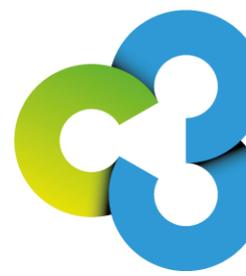
5. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr



<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics

1, rue du Préfet Claude Erignac

54038 Nancy Cedex

Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24

E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr

<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : Lundi 8 janvier 2024

